

# BILAN D'ACTIVITÉS

Assemblée générale 2024

NaturEssonne, association départementale de protection de la nature, a pour objet l'étude et la protection des espèces menacées et des milieux naturels essonniers. Pour y répondre, des actions thématiques sont initiées et poursuivies par les différents groupes de bénévoles. Les actions de fond (inventaires et suivis écologiques, gestion de milieux...) ou complexes (mise en œuvre des Documents d'Objectifs et animation Natura 2000...) sont menées à bien avec l'appui de chargés d'études encadrés par le groupe Gestion Conservatoire.

NaturEssonne intervient aussi, en tant que relais départemental et ponctuellement, comme opérateur délégué pour le CEN-IDF (Conservatoire d'Espaces Naturels en Île-de-France), structure entièrement associative, lors de grosses opérations d'ampleur régionale, nationale et/ou européenne et demandant technicité et efficacité.

En 2024, l'association a poursuivi l'effort engagé vers l'information et la sensibilisation du public à la connaissance des milieux naturels du département.

La réalisation de ces actions a été possible grâce notamment à des financements de l'État, du Conseil régional d'Île-de-France, du Conseil départemental de l'Essonne, de différents partenaires, et de dons privés.

<b>SOMMAIRE</b>		<b>PAGE</b>
<b>A</b>	<b>ETUDE, PROTECTION, GESTION</b>	<b>2</b>
	groupe Chevêches-Effraies	2
	groupe ornithologie	2
	groupe botanique	4
	groupe gestion conservatoire	5
	groupe amphibiens-reptiles	8
	groupe entomologie	9
	groupe études et protection	10
<b>B</b>	<b>COLLOQUES, FORUMS, RÉUNIONS</b>	<b>11</b>
<b>C</b>	<b>ANIMATION, INFORMATION, COMMUNICATION</b>	<b>11</b>
<b>D</b>	<b>REPRÉSENTATION</b>	<b>12</b>
<b>E</b>	<b>GEONAT'IDF</b>	<b>12</b>
<b>F</b>	<b>FONCTIONNEMENT INTERNE</b>	<b>12</b>

## A. ETUDE, PROTECTION, GESTION

### 1. GROUPE CHEVÊCHE-EFFRAIE

Le groupe a pour objectif essentiel de favoriser le maintien en Essonne des populations de chouettes Chevêches et Effraies. Celles-ci sont menacées en raison :

- de la disparition progressive de leurs habitats, cavités naturelles dans les vieux arbres fruitiers et bâtiments des fermes anciennes, fermeture des clochers.
- de la réduction de leurs terrains de chasse par extension des zones bâties et modification des pratiques agricoles
- d'agressions liées au monde moderne : circulation automobile, pesticides (dont la Bromadiolone) et insecticides qui réduisent les quantités de proies et les contaminent, en affectant notamment leur fertilité.

L'action du groupe comporte trois volets essentiels:

- la fabrication, la mise en place, l'entretien et la surveillance des nichoirs "Chevêche" et "Effraie".
- la surveillance et l'évaluation de la reproduction, essentiellement en nichoirs et, en cas de besoin, l'aide par apport de nourriture ou mise en pension des jeunes en difficulté.
- l'acquisition d'un maximum d'informations sur les populations en prospectant les milieux favorables.

Les suivis pour la **Chevêche d'Athéna** et pour l'Effraie des clochers ne sont pas tout à fait identiques.

Pour la Chevêche d'Athéna, les bénévoles assurent un suivi durant la période de nidification afin d'estimer le nombre de jeunes qui réussissent à s'envoler. En période hivernale, l'entretien des nichoirs permet également de suivre/confirmer la présence sur les sites de nidification de cette espèce sédentaire qui ne produit qu'une nichée par an (il peut y avoir une ponte de remplacement en cas d'échec). Concernant cette espèce, les données suivies par NaturEssonne sont : présence ou non, nidification ou non et si oui le nombre d'œufs, le nombre de poussins et le nombre de jeunes à l'envol. En complément nous notons si le nichoir a été utilisé par d'autres espèces (mésanges, frelons,...) sans toutefois post-traiter cette donnée actuellement.

Pour l'**Effraie des clochers** il peut y avoir deux voire trois nichées par an. Le suivi se limite à l'entretien des nichoirs durant la période novembre – mars. En effet, d'avril à octobre, nous n'intervenons pas pour ne pas perturber la nidification. En conséquence, nous ne sommes en mesure d'apprécier que la présence de l'Effraie et non sa nidification même si pour certains nichoirs la présence de jeunes est avérée soit par observation directe soit par le nombre de pelotes présentes lors du nettoyage. En complément du suivi de la présence, nous réalisons le prélèvement de pelotes de réjection qui sont analysées par Mr Brunet-Lecomte, ce qui nous permet de mieux connaître le régime alimentaire de l'Effraie sur l'ensemble de l'Essonne.

#### I. activité Chevêche

En 2024, quatre nouveaux nichoirs ont été mis en place à proximité de Leudeville et Vert-le-Grand par une nouvelle équipe de "contrôleurs" (Olivier, Frédéric, Hervé).

Nous disposons actuellement de **137 nichoirs** opérationnels. 98 d'entre eux ont été contrôlés en 2024. Nous avons pu constater une nidification dans 13 nichoirs et le passage, sans nidification, de la Chevêche d'Athéna dans 23 nichoirs supplémentaires.

Si le nombre de nidifications est faible il est cohérent avec les valeurs observées depuis 2018 comprises entre 12 et 15. Nous avons toutefois constaté que les pontes avaient évolué "subitement" à partir de 2017/2018 (entre 2011 et 2017 les pontes variaient entre 16 et 22). Ce constat mériterait une analyse plus approfondie.

En 2024, nous avons dénombré 27 poussins pour 39 œufs soit un taux d'éclosion de 0,69 (taux d'éclosion = nombre de poussins/nombre d'œufs). Ce n'est pas une année exceptionnelle mais ce n'est pas une valeur catastrophique. Depuis 2011 pour le taux d'éclosion, nous avons observé les résultats suivants : en 2023, moyenne : 0,73 - Max : 0,95. En 2016 (autre année très humide avec des inondations en Essonne), min : 0,56.

En revanche nous n'avons comptabilisé que 19 jeunes à l'envol soit un taux envol/pulli de 0,7 sensiblement plus faible que la moyenne de 0,81 depuis 2011. Les conditions pluvieuses du printemps ont peut être rendu difficile le nourrissage des jeunes.

#### II. activité Effraie

En 2024, les points majeurs sont les suivants :

- 3 nouveaux nichoirs ont été installés (Leudeville, Brétigny-sur-Orge, Villebon-sur-Yvette) et 2 ont été ré-ouverts. Le parc se compose de **60 nichoirs** actifs dorénavant.

- 32 nichoirs ont été contrôlés. Sur les quatre dernières années, la présence de l'Effraie est observée dans 41 % des nichoirs contrôlés.

- NaturEssonne a récupéré les données du PNR du Gâtinais concernant une trentaine de nichoirs supplémentaires situés en Essonne.

- Concernant le régime alimentaire de l'Effraie on se référera aux lettres 83 et 84 de NaturEssonne.

### 2. GROUPE ORNITHOLOGIQUE

Ce groupe a été créé en 2001, avec en vue, plusieurs objectifs :

- Préciser le statut d'espèces en Essonne (oiseaux d'eau, de plaine, de forêt, etc.) en réalisant des suivis réguliers sur différents sites du département mais aussi des relevés ponctuels à l'occasion d'aménagements,
- Participer aux actions nationales (Grand Cormoran, Blongios nain) ou internationales (comptage Wetlands)
- Initier et sensibiliser le public en organisant des sorties de découverte ornithologique.
- Partager les informations recueillies au niveau du département en créant une synthèse annuelle.

#### I. Suivis réguliers

##### 1. avifaune générale

Des sites essonnais sont suivis régulièrement pour étudier le statut de l'avifaune dans le département. Les principaux sites suivis sont les bassins de retenue de l'Orge : Trévoix, Petit Paris, Carouge; le bassin de Saulx-les-Chartreux; le Marais d'Itteville sur la Juine; les marais de la basse vallée de l'Essonne (Misery et Fontenay); le marais de Dourdan; les étangs de Grigny-Viry; les étangs de Saclay; des zones forestières (Dourdan, Sénart...).

##### 2. Blongios nains

Le Blongios nain est le plus petit héron d'Europe. Il se reproduit en Europe, en Afrique, en Asie, en Nouvelle-Guinée, en Nouvelle-Zélande et en Australie. En provenance des marais de l'Afrique tropicale et méridionale entre le Cap et le Sahara, le Blongios apparaît en Essonne à partir de la fin avril.

Il est classé en France dans la liste rouge des espèces en danger.

Il est suivi par NaturEssonne depuis 1997.

Les lieux où le Blongios a niché les années précédentes sont suivis par des observateurs volontaires de façon régulière c'est-à-dire au moins 3 fois par mois. Cela consiste à se rendre sur place et à rester en observation une heure ou plus pour tenter de repérer l'oiseau, puis poursuivre et déterminer la présence d'un couple, écouter le mâle chanter, tenter de déterminer le lieu de la nidification, suivre l'évolution des poussins jusqu'à leur envol.

Cette année 2024, 15 bénévoles sur 30 inscrits ont participé à ce suivi (150 heures et 55 observations) jusqu'à la fin septembre sur les sites essonnais que l'espèce fréquente habituellement.

#### a. étangs de Saclay

Ce site fait l'objet d'un site Web créé et animé par Pierre Le Maréchal avec la contribution de plus d'une centaine d'observateurs et photographes : <https://pierrelm48.wixsite.com/etangs-de-saclay>.

Nous sommes quelques adhérents de NaturEssonne à y faire plus particulièrement le suivi du Blongios nain.

Le Blongios est observé régulièrement sur le site des étangs de Saclay. Cette année un couple et un mâle étaient présents. L'apparition de 3 juvéniles en juillet a réjoui les observateurs présents.

#### b. Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine

##### i. Itteville

**Le marais d'Itteville** (observatoires des Fauvettes, de l'Avau et du Blongios) :

Ce marais était jadis un site privilégié pour la nidification du Blongios nain. Malgré la disparition de la station d'épuration et l'amélioration de la qualité de l'eau le Blongios n'y est pas réapparu. Ce site très agréable, ouvert au public, est très fréquenté par les visiteurs. Suite aux déprédations régulièrement constatées dans les observatoires, les agents des ENS du CD91 ont supprimé l'observatoire de l'Avau, ce qui n'est pas favorable à l'observation sur cet étang car les observateurs sont visibles et les oiseaux s'envolent à leur approche... Cet habitat très favorable nous laisse espérer qu'un jour le Blongios nain y nidifiera à nouveau. Rien à signaler en 2024.

##### ii. Fontenay-le-Vicomte (observatoires des Pointes, du Levant et Delamain) :

C'est l'un des deux sites essonnais, avec Saclay, qui accueillait chaque année le Blongios nain. L'espèce était assez souvent vue dans les roselières ou traversant l'étang aux Pointes depuis l'observatoire ouvert au public.

L'observatoire du **Levant**, non ouvert au public, donne une autre vue de l'étang aux Pointes et permet de compléter les observations dans cette zone.

L'observatoire **Delamain** : Celui-ci permet une superbe vue, bien dégagée, sur les étangs des Pointes, Fontenay Aval, étang des Cygnes et en partie l'étang des Gravelles.

Le Blongios a pu être observé depuis l'observatoire Delamain à partir de fin juin. Début juillet un observateur extérieur a pu déterminer une nidification à côté de l'observatoire du Levant. Malheureusement, après une quinzaine de jours, une prédation par un renard a mis fin à cette nidification. Cependant une autre nidification probable a eu lieu sur l'îlot ou sur la roselière devant l'observatoire Delamain, mais il était difficile de détecter un nid dans les hautes roselières.

### iii. Misery

Ce site, propriété du Conseil départemental de l'Essonne depuis 1995, est composé de nombreux étangs et roselières favorables à la nidification du Blongios nain. Les observations peuvent être faites depuis l'observatoire des Gravelles, maintenant ouvert au public en permanence, ou depuis les observatoires de la Roselière et de la Tour. Quelquefois un Blongios a été aperçu à Misery à la recherche de nourriture. Nous espérons le voir nicher à nouveau sur ce site comme ce fut le cas en 2020.

### c. Résultats 2024

Sur les autres sites parcourus, aucune autre nidification n'a été observée. Mais après 2 années d'absence, le Blongios nain est revenu dans les marais de l'Essonne, et une nidification a eu lieu à Saclay.

### 3. Oedicnèmes criards

Cette espèce a été suivie de février (migration nocturne : 1 individu entendu le 18 février à Saint-Maurice-Montcouronne) à novembre. 2 journées de prospections collectives ont été organisées les 4 avril et 2 mai ainsi que des prospections individuelles durant toute la période de reproduction. 26 bénévoles de l'association ont participé à ces différents comptages. En voici les résultats :

Nous avons pu estimer la population d'Oedicnèmes criards dans la moitié sud de l'Essonne entre 20 et 25 couples nicheurs sur les communes suivantes : Blandy, Boissy-la-Rivière, Boissy-le-Sec, Brouy, Champmotteux, Etrechy, Gironville-sur-Essonne, Maisse, Mespuits, Milly-la-Forêt, Morigny-Champigny, Puiset-le-Marais, Richarville, Roinvilliers, Valpaiseaux et Vayres-sur-Essonne. L'effort de prospection a été plus faible qu'en 2023 avec des conditions météorologiques médiocres en 2024.

La raréfaction des habitats favorables en période de reproduction et l'utilisation de produits phytosanitaires pour le traitement des parcelles agricoles ont un impact fort sur les populations d'Oedicnèmes criards depuis quelques décennies et la fin des jachères obligatoires en 2012 ont eu un effet assez négatif dans cette partie de l'Essonne où de nombreuses parcelles (zones de gagnage ou de reproduction) ont depuis disparu.

Pour les rassemblements postnuptiaux : 2 prospections collectives avaient été programmées. Une quinzaine d'adhérents y a participé.

Résultats pour les différents comptages :

- Jeudi 3 octobre (11 participants) : 19 individus principalement sur les communes de Milly-la-Forêt, Puiset-le-Marais et Gironville-sur-Essonne (effectifs très faibles comparés à l'année dernière où 169 individus avaient été comptabilisés à la même période)

- Lundi 14 octobre (4 participants) : 58 individus sur les communes de Roinvilliers/Rouvres-Saint-Jean, Gironville-sur-Essonne, Puiset-le-Marais et Milly-la-Forêt.

Si on considère la période du 18 septembre au 14 octobre où on atteint souvent des maximums, en prenant en compte les 4 sites de rassemblements suivis, on arrive à un maximum de 101 individus observés sur cette période (218 individus en 2023, soit une baisse de plus de 50 %).

Les derniers Oedicnèmes ont été observés le 06/11/2024 à Roinvilliers.

**Pour 2025**, nous organiserons 2 journées de prospection collective durant les mois d'avril et mai et nous ferons un suivi des rassemblements postnuptiaux entre les mois de septembre et novembre. Certains adhérents poursuivront des prospections individuelles.

### 4. Busards

Trois espèces de busards nichent en Essonne : Le Busard Saint-Martin (BSM) (*Circus cyaneus*), le Busard cendré (BC) (*Circus pygargus*) et le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*). Ces espèces sont protégées au niveau international, européen et national. Elles figurent dans l'annexe I de la directive oiseaux, l'annexe II de la convention de Bonn et l'annexe III de la convention de Berne ainsi que dans l'article 3 de la liste des espèces protégées en France. Il faut dire qu'en 20 ans, les Busards cendrés ont perdu près d'un tiers de leurs effectifs en France et pour les Busards Saint-Martin, ce chiffre atteint les 70 %. C'est pour endiguer ce déclin et maintenir, voire accroître leur population qu'il faut absolument renforcer les actions de protection des nichées.

Les busards sont des rapaces nichant principalement dans les cultures d'orge et de blé sur la période d'avril à juillet. Cette adaptation résulte de

la disparition de leurs milieux de nidification initiaux et les rend très vulnérables face aux engins utilisés pour les moissons qui tuent de nombreux jeunes dans les nids avant l'envol voire même avant l'éclosion pour les cultures dédiées à la méthanisation.

Depuis 2022, suite à une sollicitation de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), NaturEssonne participe au suivi et à la sauvegarde des Busards en Île-de-France. L'objectif est de mieux connaître la répartition de ces espèces et de mettre en place, si nécessaire, des mesures de protection avec l'implication des agriculteurs. Sur notre territoire du Sud-Essonne, cette action nécessite une bonne mobilisation d'une équipe de bénévoles et une collaboration étroite avec le groupe local LPO Seine Gâtinais.

Le suivi global des busards en Île-de-France est piloté par Éric Grosso, salarié de la LPO.

Bilan global en 2024 pour l'Essonne (NaturEssonne et LPO) :

- 16 nids repérés dont deux dans le Nord du Loiret et un dans le 77 (8 pour NaturEssonne)
- 4 nids abandonnés ou prédatés (2 pour NaturEssonne)
- 30 juvéniles BSM et 4 juvéniles BC à l'envol dont 5 dans le Loiret (16 pour NaturEssonne dont 1 BSM transporté dans un centre de soins)
- 7 protections : 6 paniers et une clôture posés (5 pour NaturEssonne)
- 5 nichées dans le blé avec envol sans protection (1 pour NaturEssonne)

15 bénévoles se sont régulièrement investis sur le terrain (dont 7 pour NaturEssonne), pour 700 heures / 8800 km

### 5. Huppés fasciées

En 2024, 13 bénévoles de NaturEssonne ont participé à l'enquête lancée par la LPO IDF. L'objectif était de déterminer le statut de l'espèce au vu des récentes augmentations d'observations depuis 2010.

En effet, d'après la base de données GeoNat'IDF, on a recensé 45 données en Essonne, dont la plus précoce en avril et la plus tardive le 9 août.

Le département de l'Essonne a accueilli 3 couples de Huppe fasciée, nicheurs certains, répartis sur 3 communes : Forges-les-Bains, Chevannes et Buno-Bonnevaux. Ces trois communes sont assez espacées entre elles mais malgré cela elles s'inscrivent totalement dans l'aire de reproduction de l'espèce connue dans la région.

La nidification la mieux suivie est celle de Chevannes où on a pu localiser le nid dans une ferme.

Sur Buno-Bonnevaux on soupçonne deux couples, plusieurs chanteurs ayant été entendus en même temps.

De plus nous avons pu observer 6 nidifications probables et 12 possibles. La plupart de ces communes étaient déjà connues dans le passé pour abriter des chanteurs sans qu'il ait été toujours possible de prouver la reproduction.

L'Essonne est, avec le sud de la Seine-et-Marne, le département comptant le plus de couples nicheurs certains dans la région.

Le Gâtinais, bastion historique de la population francilienne, abrite encore l'immense majorité des observations régionales de Huppe fasciée. Sur ce territoire de nombreuses communes ont fait l'objet d'une observation de cette espèce, sans pouvoir assurer une nidification certaine. Ces communes doivent donc faire l'objet (en plus des communes où l'espèce a niché de manière certaine en 2024) d'un effort de prospection ciblé en 2025.

### 6. suivi des oiseaux hivernants sur les marais de l'Essonne

Depuis quelques années les Espaces Naturels Sensibles du département de l'Essonne nous permettent de conserver les clés utilisées pour le suivi Blongios afin d'effectuer le suivi des populations d'oiseaux hivernants.

Ce suivi informel ne fait pas l'objet de subvention. Il est réalisé par les adhérents volontaires qui ont le plaisir de suivre les populations d'oiseaux sur les propriétés départementales des marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte, Itteville (accès libre) et Fontenay-Aval (Menecy). Ce suivi est complété librement sur d'autres étangs du département.

L'autorisation départementale nous a été transmise pour un accès du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 31 mars 2025.

Une dizaine de participants s'est proposée pour faire ce suivi en toute liberté tout en respectant les consignes éditées par les ENS91 dans leur document d'autorisation de détention des clés.

Des échanges se font entre les participants afin de partager le plaisir de leurs observations.

Au total, les adhérents ont parcouru 2115 km et passé 133 heures d'observations, la plupart du temps en covoiturage, pour observer de nombreuses espèces.

Le terme d'hivernant désigne en général les oiseaux qui viennent passer l'hiver dans nos contrées parce qu'ils y trouvent des conditions de vie meilleures (nourriture plus abondante et température ambiante plus clémente). On peut distinguer grossièrement deux groupes. D'une part les espèces qui ne nichent pas en Essonne et qu'on n'observe pas l'été

et d'autre part les oiseaux nordiques d'espèces qui sont sédentaires en Essonne (Rougegorge, Grand Cormoran...). Si les premiers sont bien repérables en tant qu'hivernants, les seconds sont plus difficiles à identifier en tant que tels puisqu'ils ne font qu'augmenter les populations ou remplacer les oiseaux locaux qui se déplacent plus au sud.

Parmi les oiseaux hivernants "du premier groupe", il est classique d'observer sur les marais de l'Essonne, et sur d'autres espaces naturels, les espèces suivantes : Canard siffleur, Canard souchet, Sarcelle d'hiver, Fuligule milouin, Fuligule morillon, Bécassine des marais, Butor étoilé (ce dernier est rare et c'est la vedette des étangs), Tarin des aulnes, Grosbec casse-noyau, Pinson du nord, Grives mauvis et litorne, Vanneau huppé, Pluvier doré, Harle bièvre, etc.

Mais ces espèces ne sont pas les seules à peupler les marais en hiver. Toutes les espèces listées ci-après sont observables et rendent les sorties intéressantes : Mouette rieuse, Gallinule poule d'eau, Foulque macroule, Cygne tuberculé, Aigrette garzette, Grande aigrette, Grand Cormoran, Héron cendré, Grèbe castagneux, Grèbe huppé, Goéland leucophaea, Goéland brun, Mésange nonnette, Rouge-gorge familier, Merle noir, Pinson des arbres, Étourneau sansonnet, Chardonneret élégant, Roitelet huppé, Choucas des tours, Accenteur mouchet, Troglodyte mignon, Effraie des clochers, Corbeau freux, Choucas des tours.

### 7. recensement des corbeautières en Essonne

Ce recensement a été poursuivi en 2024 après la décision prise en 2023 de ne plus collaborer avec la CDCFS, suite aux désaccords sur l'aggravation des mesures de régulation.

16 bénévoles ont contribué à ces relevés. Le nombre de nids atteint 1493, en augmentation notable par rapport aux 878 de 2013 et dépassant le niveau de 1156 de 2014. Une évolution de certains sites est à noter avec abandon de sites importants et création de petites colonies à proximité, notamment dans la zone Breuille-Égly. Dans ce cas précis c'est sans doute la conséquence de travaux importants sur le site, mais l'abattage de peupliers comme sur Saclay peut aussi intervenir. Ceci complique cet inventaire, la possibilité de ne pas recenser une nouvelle implantation n'étant pas à exclure.

Les échanges de données avec l'OFB ont été maintenus. L'OFB a poursuivi le baguage de quelques oiseaux mais l'approche pour la lecture des bagues de ces oiseaux très méfiants se révèle très difficile. Après consultation il a été convenu de ne pas faire de relevé systématique en 2025.

## II. participation aux comptages internationaux et nationaux

### 1. Wetlands

Le Wetlands est un comptage international des oiseaux d'eau qui a lieu en France, depuis la fin des années 60, au milieu du mois de janvier. Il est coordonné au niveau national comme au niveau régional par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). NaturEssonne y participe depuis janvier 1998.

En 2024, ce comptage s'est déroulé du 12 au 14 janvier par un temps gris et froid avec un peu de neige par endroit.

48 ornithologues y ont participé (de NaturEssonne, des ENS 91, du Syndicat de l'Orge et pour la première fois du SIARCE 91). Plus de 50 zones humides du département ont été prospectées.

Ont, entre autres, été recensés : 1371 Canards colverts, 1102 Foulques macroules, 1041 Bernaches du Canada, 362 Canards chipeaux 181 Hérons cendrés et 112 Grèbes huppés.

À noter, également, l'observation de 50 Grandes Aigrettes, 26 Aigrettes garzettes, 8 Canards siffleurs, 6 Harles bièvres, 3 Butors étoilés, 1 Nette rousse et 1 Tadorne de Belon.

### 2. suivi des dortoirs hivernaux des Grands Cormorans

Le Grand Cormoran est une espèce protégée, quoique, ces dernières années, on ait assisté à des tirs hivernaux sur ces oiseaux car les pêcheurs, surtout les professionnels qui élèvent des poissons dans des bassins ou dans des étangs et bien sûr aussi les pêcheurs amateurs, font pression sur les Préfets car ils estiment que la population de Grand Cormoran est trop importante l'hiver et met en danger les réserves de poisson.

Le Grand Cormoran est nicheur en France et depuis quelques années en Essonne, mais les plus grandes colonies de nidification sont situées dans les pays du Nord de l'Europe, au Danemark et aux Pays-Bas. Ces grandes populations descendent dans le Sud l'hiver pour échapper au froid et aux étangs gelés qui les privent de nourriture. Ils se rassemblent en dortoirs pour passer la nuit, perchés dans les arbres.

Depuis 2005 NaturEssonne fait un suivi de ces dortoirs en Essonne afin de fournir à l'administration des données objectives et tenter de s'opposer aux décisions préfectorales de tir sur ces oiseaux qui seraient injustifiées. Ce suivi se déroule en milieu de mois, en soirée, entre janvier et décembre de la même année.

Voici les résultats pour le dénombrement 2024 : au total, 790 oiseaux en janvier, 507 en décembre.

### 3. recensement des Grands Cormorans nicheurs

Le recensement des colonies de reproduction de Grands Cormorans a lieu tous les trois ans au niveau national depuis 2003.

La région Île-de-France y participe activement depuis 2012, sous la coordination de Pierre Le Maréchal. NaturEssonne y participe depuis l'origine régionale.

En 2024, quatre colonies sont répertoriées en Essonne, une à Saclay suivi par Pierre, deux dans les marais de la basse vallée de l'Essonne suivies par les ENS 91 et une aux étangs de Grigny suivie par NaturEssonne.

Sur ce dernier site où il y avait 3 nids occupés en 2012 il en a été décompté 43 en 2024.

### 4. recensement des laridés hivernants en France

C'est un comptage initié par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) depuis 1984. Durant l'hiver 2023-2024 avait lieu la sixième édition de ce recensement auquel NaturEssonne s'est joint pour la première fois.

4 bénévoles de NaturEssonne ont participé à ce recensement qui s'est déroulé les 19 et 20 janvier 2024 sur les étangs de Grigny-Viry et sur les étangs de la base de loisirs du Port aux Cerises à Draveil.

Ont été décomptés : 3555 Mouettes rieuses, 1836 Goélands bruns, 80 Goélands leucophaea, 15 Goélands argentés, 16 Goélands pontiques et 2 Goélands cendrés.

## 3. GROUPE BOTANIQUE

Au cours de l'année 2024, les activités botaniques ont alterné entre des présentations en salle et des sorties sur le terrain.

Le 27 janvier Alain Fontaine est revenu, après les sorties sur site de l'année précédente, pour une présentation en salle sur les plantes observées dans les mares temporaires et permanentes du Coquibus. Il a développé les critères d'identification, leur adaptation au milieu, les variations annuelles en lien avec la météorologie.

Lors d'une seconde présentation le 17 février, Alain nous a présenté l'évolution de la végétation après un incendie survenu en 2019 dans le Malesherbois. Le suivi portait sur 4 milieux :

- Le taillis de cytise,
- La pelouse sèche,
- Le pré-bois de pins sylvestres,
- La jachère

Le 4 février, Frédéric Jarry a organisé une sortie en forêt de Sénart. L'objectif était la reconnaissance des arbres en hiver, à partir des critères de reconnaissance de la saison : bourgeons, écorces, aspect général... Tous les arbres classiques de la forêt ont été passés en revue.

En 2023, Alain nous avait fait une présentation en salle des fougères sur le site de Coquibus. Le 2 mars 2024, il nous a proposé d'aller les voir sur place, et notamment de rechercher des Doradilles, dont certaines sont très rares. Une dizaine de personnes n'a pas hésité à affronter l'humidité et le froid, et les plantes ont évidemment été trouvées. Les participants sont également tombés sur une curiosité : un *myxarium*, ou gelée stellaire, ou *Lycogala* ou blob.

Le 24 avril, une sortie commune a été organisée sur le thème "entre papillons et fleurs", pilotée par Christine Prat et Jean-Luc Gorremans, sur le site Natura 2000 de la Haie Thibaut à Champmotteux. Nous avons pu observer les nombreuses orchidées du site, ainsi que les plantes typiques des pelouses calcaires, mais les conditions météo défavorables ont limité la présence des papillons.

Le 25 mai, Patrick Blancard, orchidophile émérite, nous a invités à observer les orchidées de Valpuseaux, sur des sites qu'il parcourt depuis de nombreuses années. Les fleurs étaient largement présentes. Une mention particulière pour *Ophrys apifera* var. *flavescens* (Ophrys abeille jaunâtre), dont la forme *flavescens* correspond à une décoloration partielle de la fleur.

Le 9 novembre, Jean-Luc nous a proposé une présentation en salle sur les Poacées (ex Graminées) à partir des échantillons de plus de 40 espèces récoltés dans ce but au cours de l'année. Nous avons pu apprendre à reconnaître les familles et les espèces à partir de leurs caractéristiques respectives. Il nous a proposé un complément sur le même thème et une sortie terrain dans les mois à venir.

Le 7 décembre, Jean-Luc a exposé en salle les stratégies de reproduction des plantes à fleurs les particularités de la notion d'espèce qui en sont les conséquences dans ce groupe taxonomique

## 4. GROUPE GESTION CONSERVATOIRE

Depuis 1996, NaturEssonne a progressivement développé une nouvelle activité, appelée "Gestion conservatoire", qui a comme particularités, d'une part, la réalisation d'opérations lourdes (étude, suivi écologique, gestion de milieux...) ou complexes (mise en œuvre du projet "L'Instrument Financier pour l'Environnement" (LIFE), de Documents d'Objectifs (DOCOB)...), demandant compétences et disponibilité, et d'autre part, la gestion administrative, technique et financière de ces opérations et des Chargé(e)s d'études recruté(e)s pour les mener.

L'objet du groupe "Gestion Conservatoire" vise donc à :

- **développer** cette activité au sein de NaturEssonne et organiser le suivi technique et financier de cette activité ;
- **assurer** la gestion administrative et financière des Chargé(e)s de Missions ;
- **se compléter** avec les missions d'étude et de protection des autres groupes de l'association.

Schématiquement, l'activité se décline en :

- **Missions** : définies et programmées au préalable, elles bénéficient généralement de financement ;
- **Interventions** : menées en terme de prospective et de représentation, elles visent à positionner NaturEssonne sur des sujets ou sur des missions futurs ;
- **Actions** : en général imprévues, elles visent à réagir en fonction de l'actualité, suivant les missions et les interventions de l'activité Gestion conservatoire, et si besoin suivant l'objet de NaturEssonne ;
- **Formations** : destinées à s'informer ou à se former, suivant des besoins ou des objectifs, sur la gestion conservatoire actuelle ou future.

## I. ANIMATION NATURA 2000

Structure animatrice des deux sites Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine et du Gâtinais depuis leur désignation officielle, NaturEssonne a dû en 2024 renouveler sa candidature en répondant pour la quatrième fois à un appel d'offres. L'association ayant à nouveau remporté le marché public, elle a été désignée structure animatrice sur les deux sites pour la période 2025-2027 et pourra ainsi poursuivre la mise en place des actions prévues dans les documents d'objectifs

### 1. Site des pelouses calcaires du Gâtinais

#### a. gestion des habitats et des espèces i. animation des contrats Natura 2000

Un contrat Natura 2000 non agricole et non forestier a été mis en place en 2021 pour permettre la gestion pastorale des milieux ouverts. Il s'agit d'un contrat global de pâturage établi pour les sites Natura 2000 du Gâtinais et de la Juine. Pour le site Natura 2000 FR1100802 – Pelouses calcaires du Gâtinais, deux secteurs sont concernés : les Grandes Friches et la Haye Thibaut. Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Île-de-France (CEN IDF), ex Pro Natura IDF, est le bénéficiaire de ce contrat en tant que propriétaire foncier des parcelles entretenues par pâturage. La Ferme de Beaumont située à Valpuseaux est le prestataire. En 2024, la pelouse de la Haye Thibaut a été pâturée au mois de juillet par 75 brebis, sur 1 ha et durant 15 jours. La pelouse des Grandes Friches a été pâturée de fin juillet à début août durant 16 jours par 70 brebis pour une surface totale de 2,26 ha.

#### ii. chantiers d'entretien et/ou de restauration

En 2024, 7 chantiers nature bénévoles ont été réalisés sur 4 secteurs du site Natura 2000 : L'Église, les Rochettes, les Grandes Friches et la Haye Thibaut.

#### b. suivis et inventaires scientifiques

##### i. évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Afin de pouvoir évaluer l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire, sur lesquels repose la désignation du site Natura 2000, un outil d'aide adapté aux pelouses calcaires franciliennes a été développé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP). Il s'agit du protocole d'évaluation de l'état de conservation des "Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (6210)". Il a été construit avec les opérateurs et gestionnaires, afin de prendre en compte les contraintes rencontrées. Il ne nécessite donc pas de connaissances avancées en botanique de manière à être facilement appropriable par les nouveaux

animateurs Natura 2000. L'application de ce protocole dans le temps permettra de suivre l'évolution des sites et d'appliquer les mesures de gestions adaptées.

En 2024, un nouveau transect a été mis en place lors d'une journée de formation par le Conservatoire Botanique Nationale du Bassin Parisien (CBNBP) sur le secteur A - L'Église à Valpuseaux. Le transect présent sur la pelouse des Buys à Puisselet-le-Marais a été réévalué. Les résultats sont en cours d'analyse.

#### ii. Lépidoptères

Les papillons de jour (rhopalocères, zygènes et hétérocères diurnes) sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet et al. 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bio-indicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA, 2019).

Les populations de papillons prairiaux ont régressé de 40 % depuis les années 1990 en Europe (OPIE, 2018). Dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité, l'effondrement des populations d'insectes pourrait avoir un effet similaire, par cascade, sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman et al. 2017).

Ces constats actuels incitent donc à une vigilance extrême face à l'évolution des populations. La portée informative de cette évolution n'est possible que par la mise en place d'un suivi sur le long terme.

En 2023, un suivi des rhopalocères et zygènes a été mis en place, reprenant la méthodologie des précédents suivis sur la période 2020 – 2022. Néanmoins, la méthodologie employée présentait certains biais et un nouveau programme de suivis scientifiques a été défini début 2024 grâce à l'appui de l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE). Ces suivis ont débuté au printemps 2024 et permettront d'évaluer l'état de conservation des pelouses calcicoles d'un point de vue entomologique, ce qui apportera une information complémentaire aux transects botaniques, mais aussi d'apprécier si la gestion mise en œuvre est favorable à un maintien des densités de papillons. La méthodologie sera commune aux sites Natura 2000 franciliens qui abritent des pelouses calcicoles.

Le Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) a été développé sur le site Natura 2000 en 2024. Les papillons de jours adultes ont été comptés et identifiés le long de huit transects répartis sur le site. L'objectif est de suivre l'évolution des densités de populations. Le suivi de ce groupe indicateur informera également sur la gestion mise en place.

Parmi les espèces présentes sur le site Natura 2000 nous pouvons citer l'Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*), espèce typique des pelouses sèches dont la principale plante hôte est l'Hippocrévide fer-à-cheval (*Hippocrepis comosa*), ou encore la Zygène de la Petite Coronille (*Zygaena fausta*), pour laquelle les pelouses calcaires du sud de l'Essonne constituent le dernier bastion régional de l'espèce (Houard & Dewulf, 2016). Ces deux espèces sont classées "Vulnérable" d'après la liste rouge régionale des rhopalocères et zygènes d'Île-de-France.

Aucun inventaire des hétérocères (papillons dits "de nuit") n'a été réalisé en 2024.

#### iii. Orthoptères

Tout comme les papillons de jour, les orthoptères sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet et al. 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bio-indicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

Les orthoptères figurent parmi les groupes d'insectes les plus menacés à l'échelle européenne (Hochkirch et al. 2016). La dégradation de leurs populations pourrait avoir un effet similaire sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman et al. 2017).

Les inventaires des orthoptères sont donc d'autant plus importants à mener. De plus, ils permettent d'améliorer les connaissances du site.

En 2024, des suivis par la méthodologie de l'Indice Linéaire d'Abondance (ILA) ont été mis en place sur les secteurs pâturés du site Natura 2000 (la Haye Thibaut et les Grandes Friches).

Parmi les espèces inventoriées en 2024, nous pouvons citer la présence du Criquet de la Palène (*Stenobothrus lineatus*), espèce spécialiste des prairies et pelouses, très sensible au surpâturage et quasi-menacée en Île-de-France. Le site Natura 2000 héberge également l'Ephippigère des

vignes (*Ephippiger diurnus*) une espèce spécialiste des ourlets, lisières et fourrés, classée "Vulnérable" régionalement. La présence de cette grande sauterelle microptère (avec de très courtes ailes, inadaptées au vol) démontre l'importance de préserver une mosaïque d'habitats sur le site Natura 2000, en conservant les arbustes de lisières et des bosquets sur la pelouse. En effet les espèces qualifiées de "spécialistes" présentent de fortes exigences écologiques vis-à-vis de leur habitat. Ainsi pour l'Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*), une modification importante de son habitat par la coupe et le débroussaillage des buissons sera néfaste.

#### iv. Données issues de GeoNat'IdF

D'après extraction de GeoNat'IdF, en 2024 ont été recensées sur le site Natura 2000 : 106 espèces d'angiospermes (plantes à fleurs), 4 espèces de gymnospermes, 3 espèces de reptiles, 3 espèces d'amphibiens, 49 espèces d'oiseaux, 3 espèces de mammifères (hors chiroptères), 40 espèces de lépidoptères, 5 espèces d'orthoptères, 1 espèce de mantoptère, 6 espèces de coléoptères, 2 espèces d'hémiptères, 1 espèce d'hyménoptères, 2 espèces d'arachnides, 2 espèces de gastéropodes.

### c. information, communication, sensibilisation

#### i. outils de communication

En 2024 différents moyens de communication ont été mis en place :

- Les activités proposées (chantiers nature, animations, etc.) sont diffusées aux adhérents de NaturEssonne ainsi qu'à une liste externe. Elles sont également publiées sur la page Facebook de NaturEssonne, sur les sites "JeVeuxAider.gouv.fr", "Sortiesnature.org" et "Net1901.org", dans le journal hebdomadaire Le Républicain (version papier et numérique), sur le formulaire de FNE Île-de-France (pour appel à bénévolat) et transmises pour diffusion au Conseil régional d'Île-de-France
- Les fiches action Google Forms du CEN-IDF ont été remplies afin de communiquer l'ensemble des actions réalisées par NaturEssonne sur les parcelles dont le conservatoire est propriétaire
- L'ensemble des données récupérées lors des suivis naturalistes a été saisi dans la base de données GeoNat'IdF.

#### ii. les partenaires potentiels

L'OPIE et le CBNBP ont apporté leur appui scientifique et technique pour la mise en place de protocoles sur le site Natura 2000.

#### iii. organisation de réunions ou de manifestations

Le 27 avril 2024, une animation à la découverte des plantes et papillons des pelouses calcaires a été réalisée sur le site Natura 2000, avec l'appui de deux animateurs de groupes bénévoles de l'association.

Le 25 mai 2024, une animation grand public ciblée sur les Orchidées a été proposée sur la pelouse de l'Église à Valpuiseaux.

Ces deux animations ont aussi été l'occasion de présenter le fonctionnement du réseau Natura 2000, les enjeux spécifiques au site des Pelouses calcaires du Gâtinais, ainsi que les actions mises en place par NaturEssonne dans le cadre de l'animation du site selon les préconisations du DOCOB.

Enfin une visite de terrain a été organisée au début de l'automne, en présence de la chargée de mission Natura 2000 référente à la région, du directeur du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Île-de-France, de bénévoles de NaturEssonne, et du salarié de NaturEssonne animateur du site, afin de préparer les chantiers nature de l'automne-hiver 2024/2025.

#### iv. communication/animation auprès des scolaires

Plusieurs animations ont été réalisées auprès d'élèves de l'organisme de formation LÉA-CFI. Le salarié animateur a apporté son soutien aux animations et chantiers école réalisées sur la Juine à destination des Bac pro GMNF et des BTS GPN. La biodiversité des pelouses calcaires a ainsi pu être présentée sur le terrain et les étudiants de BTS ont même été formés à la mise en œuvre de protocoles de suivis scientifiques.

#### v. participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Deux journées de formations ont été organisées par le Conseil régional d'Île-de-France avec l'appui de l'OPIE afin de présenter les protocoles de suivis lépidoptères diurnes et orthoptères qui seront à développer sur le réseau Natura 2000. Ces journées ont également été l'occasion d'échanger avec les animateurs Natura 2000 d'Île-de-France, les experts scientifiques ainsi qu'avec les services de l'État et de la Région.

#### d. veille à la cohérence des politiques publiques

La réglementation EBC permet de protéger et conserver la vocation forestière. Or sur les pelouses calcaires, bien qu'une mosaïque d'habitats soit conservée, la gestion mise en œuvre privilégie les milieux ouverts, afin d'entretenir et restaurer les pelouses calcaires, habitats d'intérêt communautaire.

L'ensemble des pelouses ouvertes du site ne sont pas ou plus classées en EBC.

#### e. gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

##### vi. organisation de la gouvernance du site

###### ➤ organisation de réunions du COPIL

Le Comité de pilotage du site a eu lieu le mardi 4 juin 2024

###### ➤ réunions

Plusieurs réunions avec le Conseil régional d'Île-de-France ont eu lieu en 2024 dans le cadre de l'animation du site Natura 2000.

##### vii. gestion administrative et financière

Dans le cadre du marché public, le temps alloué pour l'animation du site Natura 2000 est réparti en différents volets d'actions. NaturEssonne établit donc un document d'avancement qui est transmis au Conseil régional lors de l'établissement des facturations (acompte et solde de l'année).

##### viii. publications

Le rapport annuel de l'animation du site

## 2. Site des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine

#### a. animation des contrats Natura 2000

En 2021, un contrat Natura 2000 en milieu non-agricole et non-forestier avait été élaboré. Il s'agissait d'un contrat global de pâturage pour la Juine (Grand Champ) et le Gâtinais (Les Grandes Friches et La Haye Thibaut). En 2024, dernière année du contrat, le sous site Grand Champ a été pâturé par 220 brebis sur 5 hectares (divisés en 6 enclos successifs) pendant 22 jours.

Un renouvellement de contrat sous la forme d'une subvention régionale est prévu pour 2025-2026. Ce renouvellement devrait prendre en compte tout le périmètre de la Fontaine des Ridelles et donc inclure du pâturage sur Chanteloup à St Cyr-la-Rivière

#### b. animation de la charte Natura 2000

La charte est systématiquement proposée aux propriétaires avec lesquels des contacts ont été établis. En 2024 la Ferme de l'Hôpital a adhéré à la charte pour une durée de 5 ans.

#### c. animation de la gestion (chantiers nature bénévoles)

En 2024, 7 chantiers nature bénévoles ont été réalisés. Cette action gratuite pour les propriétaires est indispensable pour l'entretien et la réouverture des pelouses.

#### d. suivis scientifiques et techniques

i. suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire  
Deux suivis sont mis en place sur le site Natura 2000 afin d'évaluer l'état de conservation des habitats :

- Un suivi avec le protocole botanique d'Évaluation de l'État de Conservation des pelouses calcaires franciliennes (transects EEC). En 2024, 3 transects EEC ont été créés sur la Fontaine des Ridelles au niveau des parcelles de Chanteloup appartenant au CEN IdF.

- Un suivi des rhopalocères et des orthoptères afin d'évaluer l'effet de la gestion sur la faune. En 2024, le chronoventaire a été remplacé par le Suivi Temporaire des Rhopalocères de France (STERF) avec création de 8 transects répartis sur tout le site. Ce protocole a été complété par le suivi des orthoptères via le protocole de l'Indice Linéaire d'Abondance avec création de 7 transects.

#### ii. suivis phytosociologiques

Aucun relevé phytosociologique n'a été réalisé sur le site cette année

#### iii. inventaires tous taxons

Des inventaires ponctuels sont réalisés lors des passages sur le terrain. Ceux-ci ne sont donc pas exhaustifs mais ils permettent :

- D'améliorer les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 en étudiant des groupes qui n'ont pas été pris en compte lors de la création du DOCOB,
- De pouvoir recontacter les espèces patrimoniales citées dans le DOCOB.

## e. information, communication, sensibilisation

### i. communication internet

En 2024 différents moyens de communication ont été mis à jour :

- Le site Natura 2000 est présenté sur le site internet de la DRIEAT et mis à jour régulièrement,
- Les activités proposées (chantiers nature, animations, etc.) sont diffusées sur la page Facebook et le site internet de NaturEssonne, ainsi que sur les sites "je veux aider.gouv.fr" et "sortiesnature.org".

### ii. publications

Aucune publication n'a été effectuée en 2024

### iii. organisation de réunions/manifestations

Trois animations ont été réalisées :

- une animation auprès des 22 CP et 26 CE1 de l'école élémentaire Serge Lefranc de Saclas sur le site de Champ Brûlard. L'animation s'est déroulée sous la forme d'un jeu de piste contenant 6 ateliers (boîtes mystères, charades, images du cycle de vie d'un papillon, etc.). Les élèves, qui étaient séparés en 4 groupes, devaient s'orienter grâce à la carte, suivre le cheminement et répondre aux questions sur chaque atelier avec la feuille de route qui leur était fournie. Après avoir terminé, les groupes se sont rejoints à l'arrivée pour la restitution. Un carnet avec les réponses leur a été remis. Ils ont pu apprendre ce qu'était une orchidée, découvrir le cycle de vie de l'Azuré du Serpolet, discerner des éléments présents sur les pelouses grâce au touché et connaître l'importance et l'intérêt des pelouses calcaires. L'animatrice du site et 2 stagiaires ont animé cette demi-journée.
- une sortie naturaliste post-chantier avec les BTS Gestion et Protection de la Nature de L'EA-CFI afin de leur faire découvrir les pelouses calcaires et leur biodiversité à travers la mise en place de protocoles botaniques et entomologiques.
- deux soirées animation d'inventaire des hétérocères (papillons de nuit) ont eu lieu sur la parcelle de Grand champ à Saclas, appartenant au CEN-IDF. L'objectif est de faire découvrir ces espèces peu connues aux bénévoles et d'en faire l'inventaire. Cela a également permis de présenter le site aux participants

### iv. gestion administrative

Le dernier comité de pilotage (COFIL) a eu lieu le 4 juin 2024

2 stagiaires ont été accueillies et ont participé aux missions Natura 2000 sur les thématiques : suivis scientifiques et chantiers nature.

### v. publication

Le rapport annuel de l'animation 2024 a été rédigé

## II. CARRIÈRE FULCHIRON

### 1. La Lande à Sarothamne

L'arrêté préfectoral du 20/06/2003 a autorisé la S.A. FULCHIRON à exploiter en carrière une zone agricole et naturelle sur la commune de Milly-la-Forêt, située en ZNIEFF de type 1 ; des études d'impact préalables avaient révélé des enjeux écologiques sur le site et une partie de la ZNIEFF de 3,5 ha avait donc été rejetée du projet d'exploitation afin d'être préservée.

Un rapprochement s'était alors opéré entre la S.A. FULCHIRON et NaturEssonne, la S.A. FULCHIRON souhaitant charger NaturEssonne de la gestion conservatoire du site naturel de 3,5 ha, dénommé "La lande à Sarothamne". NaturEssonne avait donc réalisé un premier plan de gestion sur le site en 2005.

Ce plan de gestion arrivé à terme, un nouveau protocole opératoire a été convenu avec la S.A Fulchiron en avril 2012 afin d'établir un second plan de gestion quinquennal pour ce site, sur la période 2013-2017.

Un troisième plan de gestion a été rédigé pour la période 2018-2022. Enfin l'année 2023 marque le début d'un quatrième plan de gestion couvrant la période 2023-2027

### a. actions en 2024 dans le cadre du plan de gestion

- Pâturage ovin et caprin avec l'entreprise Ecomouton. 10 moutons et 3 chèvres ont été bouclés sur le site avec un roulement sur les 3 parcelles au cours de l'année.
- Des zones non pâturées par les animaux ont été identifiées pour faire l'objet de travaux manuels de coupe de jeunes ligneux et de débroussaillage de ronciers. Ces travaux permettront de prévenir la fermeture du milieu afin de préserver les pelouses sèches et leur biodiversité. En effet sur cette zone a été recensée la présence de la Véronique en épi (*Veronica spicata*), espèce rare en Île-de-France et inféodée aux pelouses sèches.

- La création de la mare a débuté en 2024 et les travaux se poursuivront en 2025

### b. suivis écologiques et inventaires

- **Flore** : L'inventaire complet entrepris en 2022 a comptabilisé 105 espèces végétales. 8 espèces patrimoniales ont été recensées en 2024. De plus, deux placettes de suivi phytosociologique ont été mises en place. Leur objectif est de surveiller l'évolution de la végétation au regard de la gestion entreprise. Deux relevés ont été effectués sur chaque placette en 2024. Plusieurs hypothèses émergent de ces premiers inventaires. Une placette est dominée par le Brachypode rupestre (*Brachypodium rupestre*) et "polluée" par le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), une graminée fourragère formant un couvert dense au détriment des graminées et autres espèces herbacées non graminoides indigènes. Le milieu semble donc apparaître comme une évolution d'une pelouse calcaire sèche (*Mesobromion erecti*) vers un ourlet calcicole (*Trifolium medii* - *Geranium sanguineum*). La seconde placette apparaît comme moins colonisée par le Brachypode rupestre (*Brachypodium rupestre*). L'observation de plusieurs espèces comme le Brome érigé (*Bromus erectus*), l'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*), le Thym précoce (*Thymus praecox*), la Laiche glauque (*Carex flacca*), la Brise intermédiaire (*Briza media*), tendent à montrer que l'habitat est celui d'une pelouse calcicole sèche (*Mesobromion erecti*) plus ou moins déclinée en *Ochido morionis*- *Helianthemum apennini*.

- **Lépidoptères diurnes (Rhopalocères et Zygènes)** : 34 espèces ont été recensées sur la Lande à Sarothamne grâce à l'application du Chronoventaire. Les données issues des inventaires de 2023 et 2024 ont permis d'évaluer l'état de conservation de l'habitat de pelouses calcicoles sèches à travers le cortège observé de Lépidoptères diurnes. La mise à jour de la méthode d'évaluation réalisée par l'ANVL et l'OPIE a permis cette évaluation. Les habitats de pelouses calcicoles apparaissent comme altérés au regard de cet indicateur, témoignant de la nécessité de poursuivre les efforts de gestion. Le Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) a également été mis en place pour surveiller l'évolution des densités de populations de papillons de jour sur le site.

- **Orthoptères** : 18 espèces ont été recensées, comme l'Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*) et le Criquet des jachères (*Gomphocerippus mollis*)

- **Reptiles** : 4 espèces ont été inventoriées dont la Vipère aspic (*Vipera aspis*) au niveau d'une friche à l'est de la zone d'étude. L'espèce est classée en danger d'extinction en Île-de-France en raison de la fragmentation et la disparition des habitats favorables, ainsi que de sa faible capacité de dispersion.

### c. publication

Le rapport annuel 2024

### 2. La pelouse à violettes des rochers

Par arrêté préfectoral du 2 décembre 2008, FULCHIRON INDUSTRIELLE a reçu l'autorisation d'exploiter une carrière sur la commune de Maisse, au lieu-dit "La Plaine de Saint-Éloi". L'article III-7 de cet arrêté mentionne que la zone sur laquelle des Violettes des rochers (*Viola rupestris*) sont présentes, devra être balisée et préservée. En effet, cette espèce est protégée au niveau régional.

Pour conserver cette zone, FULCHIRON INDUSTRIELLE a fait appel à l'association NaturEssonne. Cette association mettant déjà en œuvre depuis 2005 l'expertise et la gestion d'un autre secteur à enjeux écologiques appartenant au carrier (Lande à Sarothamne), a répondu positivement à cette demande.

Le site des pelouses à Violettes des rochers a une surface de 1000 m<sup>2</sup>. Cinq habitats sont présents sur le site, chacun d'eux correspondant à une zone spécifique du site. Deux sont patrimoniaux et peuvent être qualifiés d'"habitats naturels typiques", c'est-à-dire qu'ils ne sont ni en mosaïque (mélange) avec d'autres groupements végétaux, ni dégradés de façon importante :

- les pelouses calcaires subatlantiques très sèches
  - les pelouses calcaires subatlantiques semi-arides
- Il s'agit de pelouses secondaires à évolution lente. Les pelouses secondaires sont pour la plupart issues de déforestation et sur sol pauvre superficiel.

Les autres habitats sont :

- mosaïque entre pelouses calcaires subatlantiques semi-arides et Fruticées. Cet habitat correspond à une évolution de la pelouse semi-

aride qui amorce une ourlification suivant la dynamique naturelle de végétation

- pré-bois de chêne pubescent
- Chênaie-Charmaie de plateau
- friches calcaires anthropisées

#### a. Actions en 2024 dans le cadre du PDG

Par NaturEssonne

- Inventaires et suivis de biodiversité
- Préconisations de gestion

Par EPVM

- Réalisation des travaux de gestion

#### b. Inventaires et suivis

- **Flore** : 4 espèces végétales patrimoniales ont été observées en 2024 dont plus d'une cinquantaine de pieds de Violette des rochers (*Viola rupestris*), espèce pionnière typique des pelouses calcaires sèches, protégée en Île-de-France et qui fait l'objet du suivi de cette station. Des placettes phytosociologiques sont mises en place afin de suivre l'évolution de la végétation et d'adapter les mesures de gestion.

- **Inventaires entomologiques** : 25 espèces de lépidoptères diurnes ont été inventoriées en 2023 et 2024, dont la Zygène du Sainfoin (*Zygaena carniolica*), espèce très rare en Île-de-France et classée "En Danger" d'après la liste rouge régionale des rhopalocères et zygènes. L'évaluation de l'état de conservation de l'habitat de pelouses calcaires a été effectuée grâce au cortège observé de papillons de jours. L'habitat se révèle altéré, soulignant l'importance de poursuivre les efforts de gestion. D'autres espèces d'insectes ont été recensées dont 1 odonate, 3 orthoptères et la Mante religieuse (*Mantis religiosa*).

- **Inventaire herpétologique** : pour les reptiles, 2 espèces de lézards ont été observées sur site. Il s'agit du Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et du Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*). Pour les amphibiens, le protocole POPAmphibiens a permis de contacter l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) au niveau des ornières temporairement inondées.

#### c. publication

Le rapport annuel 2024

### III. LE CIRQUE DE L'ESSONNE

Grâce à une convention avec la communauté d'agglomération Grand Paris-Sud, NaturEssonne réalise sur la période 2024-2025, une actualisation des données naturalistes obtenues lors de sa précédente étude de 2016 sur le Cirque de l'Essonne. Le périmètre d'étude retenu est identique à celui de 2016, à l'exclusion de la zone humide, couverte par les études du SIARCE en 2023. Les taxons étudiés ont été sélectionnés en fonction des habitats présents et des compétences disponibles au sein de l'association. Les inventaires porteront donc sur la **flore**, les **oiseaux nicheurs**, les **orthoptères**, les **lépidoptères** et les **reptiles**. Les données seront récoltées sur la base de protocoles scientifiques établis, afin d'être reproductibles dans le temps et d'être les plus robustes possibles dans une optique de suivi.

En 2024, trois groupes ont été inventoriés :

- Les Lépidoptères nocturnes par piège lumineux ;
- Les Orthoptères par application du Chron'Orthoptères ;
- Les Oiseaux nicheurs diurnes par le biais du protocole STOC-EPS.

**Résultats :**

**Lépidoptères nocturnes** : 30 espèces ont été observées lors de deux sessions d'inventaires. Deux d'entre elles sont considérées comme "vulnérables" en Île-de-France d'après les travaux de Mothiron, 2010 : le Cossus gâte-bois (*Cossus cossus*), espèce qui fréquente essentiellement les forêts et est assez localisé dans la région, ainsi que l'Hermine (*Cerura erminea*), espèce de fin de printemps qui affectionne les secteurs de mares et platières et les milieux boisés proches de cours d'eau.

**Oiseaux diurnes** : sur l'ensemble des huit points d'écoute du site, 36 espèces ont été recensées dont la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) classée "Vulnérable" en France et très rare en Île-de-France. En effet, la population francilienne de l'espèce est sujette à de très fortes fluctuations interannuelles de taille.

**Orthoptères** : 19 espèces ont été observées en 2024 avec un cortège caractéristique de milieu moyennement chauds (mésothermes) et moyennement secs (mésophiles) à très chauds (thermophiles) et très secs (xérophiles).

Les inventaires protocolés se poursuivront en 2025 sur les taxons manquants et les données pourront être complétées par toutes prospections bénévoles opportunistes.

### 5. GROUPE AMPHIBIENS REPTILES

Comme les années précédentes le groupe est articulé autour de 3 principales activités :

- La connaissance des amphibiens et reptiles de l'Essonne.
- La protection des amphibiens au travers des crapaudromes
- L'inventaire et la protection des mares en Essonne.

#### I. connaissance des amphibiens et reptiles

Depuis 2012, NaturEssonne a relancé une dynamique de prospection des amphibiens et des reptiles de l'Essonne notamment afin de participer au projet de réalisation de l'atlas des amphibiens et des reptiles d'Île-de-France porté par la Société Herpétologique de France. Ci-dessous le lien vers l'observatoire de la SHF :

La liste rouge régionale des amphibiens et des reptiles est sortie en décembre 2023 et téléchargeable sur le site de l'ARB :

<https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/liste-rouge-regionale-des-amphibiens-et-reptiles/>

#### 1. animation du groupe

##### a. communication auprès des membres du GAR

Des publications sur le Facebook de l'association sont régulièrement mises en ligne afin de présenter aux bénévoles et au public intéressé l'avancement des prospections mais aussi de les guider dans les espèces à rechercher en fonction de l'époque de l'année.

Une réunion du Groupe GAR a eu lieu le 22 avril 2024 afin de présenter les résultats des suivis de 2023 et les projets mis en place ou renouvelés pour l'année 2024

##### b. animation et formations

En 2024 plusieurs animations/formations ont été proposées :

- **une sortie** le 11 février, proposée par Fabrice KONEY dans le cadre des journées mondiales des zones humides (JMZH) autour du bassin de Saulx-les-Chartreux
- **Une formation** sur les reptiles proposée par David CHEVREAU avec deux séances théoriques en salle les 7 et 21 mars 2024 puis une sortie sur le terrain
- **Une formation** en salle "tritons et salamandres" proposée par Olivier DELZONS le 14 mars suivie d'une sortie en forêt de Sénart le 3 avril

Le planning des animations est disponible sur le site internet de l'association ; des annonces sont relayées sur la page Facebook afin d'informer les bénévoles.

##### c. plaques reptiles

Une demande de subvention a été acceptée par le Conseil départemental afin de suivre les reptiles à l'échelle du département. Ainsi, en 2024, 12 transects (51 plaques) ont été suivis sur 8 communes. Au total 157 individus de 7 espèces différentes : **Lézard des murailles**, **Orvet fragile**, **Coronelle lisse**, **Lézard des souches**, **Lézard à deux raies**, **Couleuvre helvétique** et **Vipère péliade** ont été contactés.

##### d. projet : caractérisation des mares du Val-Saint-Germain

Ce projet avait pour objectif la restauration / création de mares, dans le but de limiter l'écrasement des amphibiens.

Les amphibiens, avec leur double vie, à la fois aquatique et terrestre, sont des indicateurs cruciaux de la santé des écosystèmes. Leur présence et leur abondance reflètent souvent la qualité de l'environnement, en particulier des zones humides qui constituent un habitat essentiel pour leur reproduction mais aussi des continuités écologiques nécessaires pour leurs migrations. Or, ces dernières décennies, les populations d'amphibiens montrent un déclin alarmant à travers le monde, victimes d'une combinaison de facteurs tels que la perte et la fragmentation des habitats, la pollution, les maladies émergentes et les changements climatiques. Malgré la protection stricte de la majeure partie des espèces et de leur habitat, leur état de conservation est particulièrement préoccupant. En Île-de-France, sur les 16 espèces répertoriées dans la liste rouge, 50 % sont menacées ou quasi menacées.

En 2011, suite à de nombreuses observations de crapauds écrasés au niveau de la route D132 durant la période de migration, NaturEssonne en partenariat avec le Conseil 'général' de l'Essonne, a décidé de mettre en place un projet de sauvetage de cette espèce protégée. L'installation d'un dispositif temporaire de type crapaudrome était alors la solution la

plus rapide et efficace en attendant d'éventuelles solutions pérennes comme l'installation d'un crapauduc. Depuis la mise en place du dispositif les effectifs ont eu une tendance moyenne en constante diminution. Cette évolution très inquiétante suscite des questions concernant la préservation de cette population sur le long terme et les moyens à mettre en œuvre pour limiter les impacts désastreux de l'écrasement en période de migration. Les chiffres montrent que sans action de sauvegarde, la population du Val-Saint-Germain risque de disparaître. Il est donc nécessaire d'envisager des dispositifs afin d'enrayer le déclin. Tout d'abord, l'installation d'un passage à petite faune du type crapauduc, afin de limiter l'écrasement. Cependant ce type d'installation est très onéreux et compliqué à mettre en œuvre. Une seconde possibilité est d'examiner, avec la restauration ou la création de mares au sud de la D132 afin de limiter les traversées. C'est cette seconde éventualité qui a été étudiée cette année.

La forêt du Val-Saint-Germain, où hibernent les crapauds, comporte un nombre non négligeable de mares forestières. La plupart de celles-ci sont très ombragées ce qui ne permet pas un bon développement de la végétation aquatique. Les mares fraîches et peu végétalisées sont favorables à certaines espèces d'amphibiens tels que les tritons, les grenouilles brunes ou encore les salamandres. Or le crapaud commun a besoin de mares plus ensoleillées et végétalisées pour abriter ses pontes et permettre le développement de ses têtards. Des travaux de restauration pourraient être mis en place pour abattre des arbres afin d'apporter de la lumière et favoriser ainsi le développement de la végétation, mais ces zones sont difficiles d'accès. La meilleure solution semble donc être la création de mares entre la forêt et le crapaudrome dans des prairies où trois secteurs répondant aux besoins ont été identifiés.

## 2. bilan des inventaires sur le département

D'après les informations disponibles sur GeoNat'IDF, 248 observations de reptiles (10 espèces) et 249 d'amphibiens (8 espèces) ont été saisies par les adhérents de NaturEssonne.

À noter que les connaissances sur les urodèles et les serpents progressent plus lentement. Par ailleurs, certaines zones du département sont encore sous-prospectées.

## 3. perspectives 2025

- Poursuivre les formations auprès des bénévoles couplées de sorties terrain,
- Poursuivre le suivi des reptiles en Essonne.
- Maintenir une animation du groupe via la liste de diffusion du GAR,
- Pérenniser l'animation et la coordination des activités du groupe via une activité salariée,
- Poursuivre la communication auprès du grand public (actions, formations, animations,...),
- Mettre en place la prospection et l'évaluation des mares du Val-Saint-Germain afin d'envisager un plan de restauration

# II. protection des amphibiens

## 1. crapaudrome de Morigny-Champigny

En 2015, un adhérent de NaturEssonne a interpellé l'association sur la présence d'un passage migratoire de Crapauds communs (*Bufo bufo*) sur un tronçon de la D17 à Morigny-Champigny. Afin d'évaluer l'importance de ce passage migratoire, un comptage nocturne a été réalisé la même année.

En 2016, faute de dispositif de type crapaudrome, les ramassages et comptages nocturnes se sont poursuivis. En 2017 et 2018 avec l'aide des agents des ENS et de bénévoles un dispositif de barrières a été mis en place sur plus de 1km de longueur.

En 2017, ce sont plus de 3 400 individus qui ont traversé, puis en 2018 ils étaient 2 300.

Depuis 2019 c'est l'Entreprise du Service des Milieux Aquatiques et de leur Environnement (SMAE, prestataire du CD91) qui se charge de la mise en place du dispositif avec l'aide du coordinateur.

En 2024, chaque matin entre le 5 février et le 5 mai, 15 bénévoles, se sont investis régulièrement pour le ramassage des amphibiens pendant les 3 mois de migration, sans oublier la participation du Centre de loisirs de Lardy. Le but est de récupérer les crapauds et grenouilles tombés dans les seaux pour les relâcher de l'autre côté de la route.

Le ramassage s'est déroulé sur **89 jours** pour un total de **179 amphibiens** (Crapauds communs, Grenouilles agiles, Grenouilles rousses, Tritons ponctués et Tritons palmés). Ces animaux ont pu traverser la route D17 sains et saufs grâce au dispositif. Comme les années précédentes, au vu de son caractère chronophage, nous préconisons la mise en place d'un crapauduc. Par ailleurs, 2 zones restent toujours non protégées : le bas du hameau des Croubis et au

niveau de la zone pavillonnaire au hameau de Champigny, dans le sens des retours.

## 2. crapaudrome du Val-Saint-Germain

Suite à l'observation récurrente d'une mortalité très importante de crapauds par écrasement sur la D132 au Val-Saint-Germain lors de leur migration annuelle vers leur lieu de reproduction, l'association a pris l'initiative depuis 2011 d'installer des barrières-pièges (crapaudrome) au lieu-dit de la mare à Quinte, derrière le Château du Marais.

Depuis 2017, 400 mètres de passage aller/retour sont sécurisés temporairement. Les adhérents de NaturEssonne, les bénévoles des communes avoisinantes et autres, toujours très motivés et fidèles ont permis le ramassage journalier des crapauds piégés.

En 2024, le dispositif a été installé le **8 février 2024** par la SMAE. Chaque matin, 7 jours sur 7, des bénévoles se sont mobilisés pour recueillir les amphibiens. **9 bénévoles, 2 salariées et 1 stagiaire** se sont relayés pour ramasser les crapauds pendant **79 jours**. Le dispositif est resté en place entre le 8 février et le 29 avril. Au total **358 amphibiens** ont ainsi été soustraits aux risques de la circulation routière, de plus en plus importante sur cette route

## 6. GROUPE ENTOMOLOGIE

Qu'est-ce que l'entomologie ? C'est la branche de la zoologie qui étudie les insectes et, par extension, les autres arthropodes terrestres. Près d'un million d'espèces d'insectes est à ce jour recensé dans le monde, et 40 000 espèces sont décrites en France métropolitaine. Les insectes constituent la plus grande part de la biodiversité animale.

Au sein de l'association, c'est en 2009 que le groupe entomologie voit le jour, instauré par un petit nombre d'adhérents passionnés de papillons. Cela permet à l'association de collecter de précieuses informations concernant la présence des lépidoptères dans le département de l'Essonne.

Les différentes espèces, le nombre d'individus par espèce ainsi que le lieu et le jour de leur observation constituent la base d'un suivi "non conventionnel" sans méthodologie. Cette méthode "opportuniste" complète les suivis plus conventionnels menés tout au long de l'année par quelques bénévoles en des lieux précis dans le but d'inventorier certains sites à grande valeur patrimoniale.

Depuis 2023, le groupe s'est ouvert à d'autres taxons : ordre des Odonates (libellules), des Orthoptères (criquets et sauterelles) etc. ... Une liste de discussion par messagerie Internet permet aux adhérents qui le souhaitent de s'exprimer et d'échanger sur différents volets de l'entomologie : partage de photos pour identification, clés de détermination de genre ou d'espèce, étymologie du nom scientifique ...

### I. données climatiques en 2024

2024 figure parmi les dix années les plus pluvieuses et l'une des 5 années les plus chaudes en France. Conséquence directe des pluies, les sols sont restés plus humides que la normale pendant huit mois, du jamais vu depuis plus de trente ans. 2024 a été marquée par de nombreuses intempéries et des épisodes de précipitations intenses. (Cf. Météo France)

### II. bilan des observations en 2024

Les sorties sur le terrain sont très liées aux conditions climatiques. Vent, pluie ou forte chaleur perturbent les périodes de prospection et ont une incidence notable sur le résultat de nos observations.

Les périodes de pluie du début de l'été semblent avoir modifié le cycle normal de certaines espèces d'Orthoptères (criquets/sauterelles/grillons) Sur le terrain nous avons pu constater que les adultes ne se sont développés que très tardivement.

L'année 2024, particulièrement pluvieuse, n'a pas permis un suivi assidu des papillons. Il en découle un manque de données qui pourrait être perçu comme une diminution d'espèces et d'individus par espèce.

### III. commentaire d'activité

Les insectes, victimes des pesticides, de la perte de leur habitat, de la pollution, du réchauffement climatique, voient leur biomasse en forte régression.

Pourtant ils sont à la base de nombreux réseaux alimentaires. Leurs chenilles constituent une importante source de nourriture pour de nombreux reptiles, amphibiens, oiseaux et mammifères. Certains assurent la pollinisation de nombreuses plantes à fleurs.

Plusieurs études récentes ont démontré la pertinence des insectes pour l'évaluation de l'état d'un milieu ou de son évolution.

En ce qui concerne les lépidoptères, en partenariat avec l'Opie et pour la 3<sup>ème</sup> année, nous avons participé à la recherche, sur notre territoire, d'un papillon très peu observé en Ile-de-France : La Lucine *Hamearis lucina*.

Par sa précocité, son type d'habitat et sa discrétion, cette espèce est difficilement observable. Malgré la pression d'observation et les moyens mis en œuvre, aucun contact n'a été établi en Essonne en 2024.

*La Lucine est concernée par la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour. Cette enquête constitue une base de travail participatif pour mieux prendre en compte les besoins de cette espèce sur notre territoire (cf. : Opie)*

Notons, cette année 2024, la découverte par un adhérent d'une nouvelle espèce de microlépidoptère non encore identifiée en Essonne : *Notocelia rosaecolana*, qui fait partie de la famille de très petits papillons : les Tortricidés (voir lettre NE n°84).

#### IV. transmission des données

Le suivi et la saisie des données d'observations en ligne contribuent à la connaissance et à la protection du patrimoine francilien de la biodiversité. Il est important de transmettre ses observations via une base de données en ligne. Cet outil interactif donne à chacun la possibilité de saisir ses propres données et de voir les données d'autres observateurs. Pour NaturEssonne, toutes les données sont intégrées dans la base GeoNat'IdF.

#### V. animations en 2024

##### Sorties :

**Le 27 avril** : "Pollinisation, mais qu'est-ce donc ?". Du côté de Champmotteux, et en partenariat avec le groupe botanique, nous avons pu voir les diverses relations que pouvaient avoir les insectes avec les plantes : pollinisation des fleurs, plantes nourricières des chenilles, etc.  
**Le 18 mai** : "Demoiselle ou Libellule". Du côté des zones humides de Montauger, le filet sur l'épaula, observation et initiation à la reconnaissance des Odonates.

Dans le cadre du projet de renaturation du Cirque de l'Essonne (communes de Villabé, Corbeil, Lisses), NaturEssonne effectue des inventaires Lépidoptères et Orthoptères auxquels certains adhérents participent :

**Le 19 juin** : inventaire des papillons de jour (*Papilionoidea* ou Rhopalocères)

**Les 24 août et 23 septembre** : inventaire Orthoptères

##### Prospections de nuit \* :

**Le 8 juin** : inventaire des papillons de nuit sur le Cirque de l'Essonne

**La nuit du 25 au 26 juin** : inventaire des papillons de nuit sur le site Natura 2000 de Grand Champ (Saclas)

**La nuit du 4 au 5 juillet** : inventaire des papillons de nuit au Parc Île-de-France (Villebon-sur-Yvette)

**La nuit du 19 au 20 septembre** : inventaire des papillons de nuit sur le site Natura 2000 de Grand Champ (Saclas)

\* Les papillons à activité essentiellement nocturne sont attirés sur des draps blancs à l'aide de pièges lumineux. Les différentes espèces sont photographiées, identifiées et relâchées.

#### VI. projets pour 2025

- Faire vivre la liste de discussion pour les passionnés d'entomologie.
- Poursuivre les sorties sur le terrain.
- Organiser une observation de nuit pour les membres de NaturEssonne (utilisation du groupe électrogène acquis par l'association).
- Proposer des rencontres en salle dans le but d'élargir et d'approfondir les connaissances sur les insectes en général et les papillons en particulier.
- Poursuivre la pression d'observation des lépidoptères et agrandir les lieux de prospection aux zones humides mal connues et aux espèces plus forestières.
- Reconduire notre participation à la recherche de la Lucine sur notre territoire
- Promouvoir la saisie des observations dans la base de données en ligne proposée par l'association.

## 7. GROUPE ÉTUDES & PROTECTION

Le Groupe Études et Protection est un lieu d'échange et de coordination d'études et de suivis menés sur des thématiques variées visant à mieux connaître la biodiversité et à mieux la prendre en compte dans les projets mis en place sur le territoire.

### I. ÉTUDE DE RÉPARTITION DE L'ÉTOILE D'EAU

Une mouillière est une petite zone humide temporaire présente sur une parcelle agricole en exploitation. Ce type de milieu abrite une flore spécialisée à l'instar de l'Étoile d'eau (*Damasonium alisma*), espèce protégée sur l'ensemble du territoire français et classée vulnérable sur la

liste rouge mondiale des espèces menacées. Les mouillères se raréfient à l'échelle nationale et régionale en raison du comblement ou du drainage effectué par les exploitants, qui associent la présence de mouillères sur leur parcelle à une perte de productivité. En outre les mouillères ne sont pas systématiquement reconnues comme zones humides et les outils de protection manquent.

Après les actions menées au cours des années précédentes, il a été décidé, en 2024, de relancer la prospection de l'Étoile d'eau pour confirmer ou infirmer sa présence et estimer sa population.

Compte tenu du faible effectif de bénévoles, seules les stations connues et avérées ont été prospectées, avec 3 niveaux de priorité. Ces stations se trouvent sur les communes de Bondoufle, Chevannes, Écharcon, Égly, Les Molières, Leudeville, Limours, Lisses, Mennecy, Vert-le-Grand, et Choiseil (78).

Les résultats sont disponibles sur demande.

L'effort de prospection déployé en 2024 a été relativement limité dû au faible nombre de bénévoles.

Par ailleurs, si la température moyenne en France a été l'une des 5 plus hautes enregistrée depuis le début des années 1900, la météo particulièrement pluvieuse n'a pas favorisé la dynamique de prospections. En revanche, *Alisma Damasonium* pourrait profiter de cette année exceptionnelle pour ressurgir sur des sites où elle a déjà été présente, son caractère "à éclipse" et la longévité de certaines de ses graines lui permettant de survivre là où d'autres plantes n'en seraient pas capables.

L'année 2025 sera donc étudiée tout particulièrement. En ce sens, une collaboration entre plusieurs acteurs (Les 2 PNR en Essonne, le CBNBP, l'ANVL, Les Blairoudeurs [<https://www.blairoudeurs.org/>] et NaturEssonne) est en cours pour se répartir les stations de prospections.

## II. APPEL À PROJET MOBBIODIV'RESTAURATION DE L'OFB

Le 24 septembre 2021 NaturEssonne a répondu à un appel à projet lancé par l'OFB dans le cadre du plan France Relance, volet "Restauration écologique". Le projet visait à rechercher, évaluer et restaurer des pelouses calcaires présentes autour des sites Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine et du Gâtinais mais qui ne bénéficiaient d'aucune gestion ni protection. Mis en place en 2022, le projet a pris fin avec la rédaction du rapport final en août 2023. Cela nous a permis d'évaluer l'état de conservation de 7 parcelles (4 sur la Juine et 3 sur le Gâtinais) par la mise en place de protocoles scientifiques (flore, rhopalocères, orthoptères) au printemps/été puis de réaliser des chantiers nature de restauration sur la période automne/hiver (1 chantier par parcelle). L'objectif à long terme de ce projet est d'inclure les parcelles dans les périmètres Natura 2000 afin de poursuivre les actions de gestion. L'un des propriétaires nous a informés de son désir de vendre sa parcelle. Nous l'avons donc mis en contact avec le CEN-IDF afin que celui-ci puisse en faire l'acquisition. Les démarches sont en cours.

En 2024 les suivis scientifiques d'évaluation de l'état de conservation se sont poursuivis grâce au financement du Conseil régional. Ainsi Chrono'ventaire, ILA et Transects EEC nous permettent d'avoir une vision sur l'évolution des pelouses depuis 2022. 2025 sera la dernière année de ces inventaires.

## III. ABC DE LA VALLÉE DE LA CHALOUETTE

Les communes de Châlo-Saint-Mars, Chalou-Moulineux et Saint-Hilaire souhaitent s'engager dans un Atlas de la Biodiversité Communale dans une dynamique intercommunale. Elles partagent la gestion de vallées au patrimoine naturel remarquable et diversifié dont 95,7 % d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Les trois communes souhaitent non seulement mieux connaître leur patrimoine mais aussi mieux le protéger, le faire connaître et le valoriser, en mobilisant le plus possible leurs 1819 habitants, les 4 écoles (soit environ 200 enfants), les associations, les randonneurs, les agriculteurs et l'ensemble des partenaires du territoire. Les 3 municipalités partagent déjà également des pratiques en faveur de l'environnement comme la fauche tardive et diversifiée ou l'extinction de l'éclairage public nocturne. La volonté des communes tient autant dans la valorisation d'espaces naturels et agricoles "ordinaires" dont la complexité est ignorée du grand public, que dans la protection et la connaissance d'espaces particuliers abritant une biodiversité spécifique tels que les pelouses calcaires, la voie verte de Saint-Hilaire, la zone humide du Parc Bouniol, l'étang de Moulineux etc.

Le dossier de candidature a été envoyé à l'OFB en septembre 2024 et une réponse favorable a été émise en décembre. Ainsi l'ABC débutera en 2025 pour une durée de 3 ans.

Les partenaires choisis pour la réalisation de cet ABC sont :

- Le **CEN-IDF** : pilote de l'ABC, inventaires protocolés (amphibiens, reptiles et chiroptères), traitement des données et rédaction des rapports
- **NaturEssonne** : inventaires protocolés (entomologiques, botaniques et ornithologiques) et opportunistes
- Le **CPN Val-de-Seine** : Animations scolaires et grand public
- Le **SIARJA** (Syndicat mixte pour l'Aménagement et l'entretien de la Rivière Juine et de ses Affluents)

#### IV. TRIADIS

Le groupe industriel Séché Environnement œuvre dans le traitement et la valorisation de tous types de déchets, y compris les plus dangereux. Il comporte 50 sites en France et 120 dans le monde.

Investi depuis plusieurs années auprès des associations et du monde scientifique pour mener des actions en faveur de la biodiversité, le groupe s'est finalement engagé dans l'initiative du ministère français en charge de l'écologie, "Entreprises Engagées pour la Nature – Act4nature" avec 4 engagements :

- Inscrire les actions en faveur de la biodiversité dans une amélioration continue
- Faire de la biodiversité un axe fédérateur interne
- Se servir de la biodiversité pour dynamiser les relations avec les parties prenantes
- Développer la prise de conscience de l'impact de notre mode de vie sur la biodiversité planétaire

"Act4nature international" est une initiative portée par des réseaux d'entreprises avec des partenaires scientifiques, des ONG environnementales et des organismes publics. Son objectif consiste à développer la mobilisation des entreprises en faveur de la biodiversité par des engagements pragmatiques et soutenus par leurs dirigeants.

TRIADIS, accompagné par l'association NaturEssonne, a décidé de se lancer dans ce programme pour la période 2023-2027. L'association a la charge de la réalisation des inventaires faune/flore du site, la mise en place d'une animation de sensibilisation par an à destination des employés et l'élaboration d'un projet sur le territoire à proximité du site.

En 2024, deux animations ont été proposées aux salariés de l'entreprise

- La première en juin portait sur les pelouses calcaires. Elle a permis à chacun de découvrir ce que sont les pelouses, leur biodiversité ainsi que leurs enjeux.
- La seconde en octobre portait sur les oiseaux et leurs nichoirs. Après une courte présentation expliquant l'importance de l'installation de nichoirs en milieu urbain et la présentation des différents types de nichoirs en fonction des espèces, les salariés, en groupes de 3 ou 4 ont pu réaliser des nichoirs dont une partie sera installée sur le site de TRIADIS Étampes afin d'augmenter le potentiel d'accueil des oiseaux.

Les réunions et les échanges entre TRIADIS, le SIARJA et NaturEssonne concernant la création du sentier pédagogique sur Saclas se sont poursuivis. La commune de Saclas ainsi que le département ont donné leur accord pour la réalisation de ce projet. L'ensemble des panneaux et autres supports seront réalisés grâce au budget de communication du SIARJA. NaturEssonne participera quant à elle à la réalisation du contenu des panneaux. L'inauguration du sentier est prévue pour l'automne 2025.

#### V. ÉTUDE DU CLASSEMENT DES LACS DE GRIGNY EN ESPACE PROTÉGÉ

La commune de Grigny fait face à de nombreux enjeux socio-économiques dans un contexte urbain en constante évolution. Cependant, depuis de nombreuses années elle se mobilise pour que son patrimoine naturel soit reconnu et protégé. La réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en 2022-2023 avait pour objectif de constituer un socle de connaissances sur la richesse naturelle présente sur le territoire, d'apporter des propositions d'actions pour préserver cette biodiversité et d'engager une sensibilisation de la population à travers des animations destinées à différents publics.

Suite à ce travail la commune est revenue vers NaturEssonne en 2024 en demandant une étude sur la possibilité du classement de ses lacs en espaces protégés afin de les préserver comme réservoir de biodiversité. L'objectif est ici d'analyser les types de classements possibles et les démarches à mettre en place pour y parvenir. Le cas échéant, le rapport permettra d'identifier pourquoi aucun classement n'est possible.

#### VI. ACTUALISATION DU PLAN DE GESTION DES UZELLES (FORÊT DE SÉNART)

La forêt de Sénart, relique de l'ancien arc boisé de l'est parisien qui joignait le Bois de Vincennes au nord à la forêt de Fontainebleau au sud, représente la plus grande forêt domaniale de l'Essonne.

Elle comporte des zones dégradées où l'on trouve des landes, en particulier dans la zone de la Plaine des Bergeries. Ces landes mésophiles abritent la Bruyère à balais (*Erica scoparia*), une espèce protégée au niveau régional, dont le massif de Sénart représente l'unique station en Essonne. Ces milieux semi-ouverts sont des habitats propices pour l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), une espèce protégée au niveau national et inscrite en annexe I de la directive "Oiseaux", qui niche dans les callunaies et dont la présence au niveau de la Plaine des Bergeries a déjà été constatée. Outre ces espèces, beaucoup d'autres sont inféodées aux landes et présentes en Forêt de Sénart.

Cependant, cette zone s'est considérablement refermée ces dernières années, mettant en péril l'existence de ces milieux et des espèces qui y sont associées. Dans un souci de préservation et de restauration de ces écosystèmes riches et menacés, l'ONF a sollicité NaturEssonne pour la mise à jour du plan de gestion pour la période 2026-2036.

#### 8. RELATIONS AVEC LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

**SIHVY** (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette) : échanges sur les projets d'inventaires qui seraient utiles au syndicat.

**SIARCE** (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau) : échanges concernant notamment le Cirque de l'Essonne

**SIARJA** (Syndicat mixte pour l'Aménagement et l'entretien de la Rivière Juine et de ses Affluents) : réunion sur les zones humides de la Juine aval.

**SYNDICAT DE L'ORGE** (résultat de la fusion de 3 syndicats de rivière : l'Orge, la Prédécelle, et la Rémard) : participation au comptage Wetlands sur les sites gérés par le syndicat.

#### 9. RELATIONS AVEC LES PARS NATURELS REGIONAUX

##### P.N.R. Chevreuse :

L'association a poursuivi sa collaboration avec le PNR pour la recherche de l'Étoile d'eau.

##### P.N.R. Gâtinais Français :

L'association a poursuivi sa collaboration avec le PNR pour la prise en compte de l'Étoile d'Eau dans le cadre de l'actualisation des ZNIEFFs.

## B. COLLOQUES, FORUMS ET REUNIONS

Les échanges habituels avec les partenaires de l'association se sont poursuivis, notamment avec : l'Agence régionale de la Biodiversité d'Île-de-France (ARB), le Conseil régional d'Île-de-France, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT), le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne (CENS 91), la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne (DDT 91).

## C. ANIMATION, INFORMATION, COMMUNICATION

La commission Communication-Animation-Rédaction rassemble un groupe d'adhérents bénévoles qui se chargent de faire connaître l'association, d'informer et sensibiliser le public et les acteurs essonnais à la préservation de la nature pour modifier les comportements en vue de la prise en compte du patrimoine naturel à tous les niveaux.

### 1. publications

#### 1. La Lettre de NaturEssonne

Cette publication résume la vie associative et les actions de l'association.

En 2024, 2 numéros ont été diffusés :

- le n°83 en mai (27 pages)
- le n°84 en octobre (30 pages)

Les rubriques Études, Protection, Gestion, Vie des groupes, Brèves ou Revue de la presse spécialisée, permettent aux lecteurs de suivre les dossiers naturalistes tout au long de l'année.

La Lettre donne aussi quelques informations régionales, voire nationales. Elle se fait également l'écho des sorties nature organisées par l'association avec des participants qui se font une joie de raconter ces moments de découverte.

Dans un but de sensibilisation, La Lettre de NaturEssonne est aussi diffusée vers l'extérieur au cours de la tenue de salons ou en réponse aux demandes de documentation sur l'association.

Elle est également envoyée à d'autres associations et partenaires dans le cadre d'échanges de publications inter associatifs. Sa publication sur le site internet de l'association la rend accessible à un large public.

## II. Le site internet

Le site est régulièrement maintenu à jour (agenda des sorties en page d'accueil, mise en ligne des nouvelles parutions telles que la Lettre, les lettres d'information des sites Natura 2000, les rapports d'activités). Il apporte de nombreuses fonctionnalités et facilite la communication tant de l'association vers le grand public que dans le sens inverse : tout visiteur peut contacter facilement l'association par ce biais. Un important travail reste à accomplir pour compléter certaines pages, et peut-être aussi pour le moderniser.

La possibilité d'adhérer en ligne, via la plate-forme Hello Asso, ainsi que celle de faire un don, sont manifestement appréciées : en 2024, 87 adhésions ont été recueillies par ce moyen (contre 104 en 2023, mais le nombre total d'adhésions a diminué).

## III. La page Face Book de l'association

Elle est régulièrement alimentée. Le but principal est d'élargir la visibilité de l'association.

### 2. interventions extérieures

L'association réalise des interventions en faveur d'acteurs extérieurs à l'association telles que chantiers nature, suivis de sites, présentations pédagogiques.

### 3. participations aux salons/manifestations diverses

Ce type de manifestation constitue un moment privilégié de contact direct avec le public pour informer et sensibiliser sur les milieux naturels essonniers et les dangers qu'ils encourent ainsi que sur l'implication de NaturEssonne dans les actions de sauvegarde du patrimoine naturel.

En 2024, plusieurs bénévoles ont assuré la présence de l'association dans le cadre d'une journée porte ouverte organisée par la Société FULCHIRON INDUSTRIELLE.

### 4. sorties et animations

Elles sont publiées dans l'agenda en page d'accueil du site de l'association. En 2024, des sorties et animations ont été organisées : **7 pour la botanique, 2 pour l'entomologie, 2 pour l'ornithologie, 3 pour les amphibiens et reptiles, 1 pour les zones humides, 1 dans le cadre de la Fête de la Nature.**

Ces sorties ont pour but de permettre aux adhérents et au public de découvrir les richesses naturelles du département et de sensibiliser le public sur la fragilité de ces milieux et des espèces animales qui leur sont inféodées. Elles abordent des thématiques variées (botanique, milieux humides, ornithologie, entomologie).

Dans l'ensemble, ces sorties suscitent un grand intérêt. Elles sont rappelées aux adhérents par messagerie, environ une semaine avant la date, sont publiées sur l'agenda en ligne de la page d'accueil du site de NaturEssonne, sur la page Facebook, et sur le site "J'agis pour la nature" [<https://www.jagispourlanature.org/>].

Dans la mesure du possible, elles font ensuite l'objet d'un compte-rendu illustré de photos.

### 5. réunions en salle en dehors du local

En-dehors des réunions programmées par les différents groupes, d'autres sont organisées à l'intention de l'ensemble des adhérents ou du public, permettant de découvrir les beautés naturelles du département de l'Essonne ou de mieux connaître les thématiques abordées au sein des groupes.

#### En 2024,

- la réunion annuelle du Groupe ornitho a été organisée le 9 mars dans une salle aimablement prêtée par la commune de Marcoussis
- l'Assemblée générale 2023 a été organisée le 23 mars dans cette même salle
- le COPIL Natura 2000 (non accessible au public) a eu lieu le 4 juin dans une salle aimablement mise à notre disposition par la commune de Saclas

## D. REPRESENTATION AU SEIN D'INSTANCES OFFICIELLES

L'association étant agréée et habilitée au niveau départemental, elle a été conviée, au cours de l'année 2024, aux réunions de différentes instances ou structures officielles dont elle est membre, pour certaines depuis plusieurs années :

- Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) et réunions "ESOD" (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts)
- Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF)
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)
- Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires des sports de nature en Essonne (CDESI 91)
- Comité consultatif de la réserve naturelle nationale des sites géologiques de l'Essonne
- Comité régional de biodiversité (CRB)

Au cours de ces réunions, des informations sont communiquées aux participants afin d'éclairer les décisions qui seront prises.

## E. GEONAT'IDF

En 2024, 66 adhérents ont saisi des données sur la plateforme régionale GeoNat'idF pour un total de 16348 données (en baisse de 18,4 % par rapport à 2023).

En voici la répartition : poissons : 2 données (0,01%) ; amphibiens : 249 données (1,52%) ; arachnides : 33 données (0,20%) ; oiseaux : 13586 données (83, 10%) ; divers : 28 données (0,17%) ; flore : 164 données (0,99%) ; gastéropodes : 16 données (0,09%) ; lépidoptères : 1212 données (7,41%) ; coléoptères : 271 données (1,66%) ; autres insectes : 97 données (0,63%) ; orthoptères : 185 données (1,13%) ; odonates : 38 données (0,23%) ; mammifères : 215 données (1,32%) ; reptiles : 252 données (1,54%)

Les conditions météorologiques ont fortement contribué à cette baisse de saisie de données en 2024, en particulier pour les insectes.

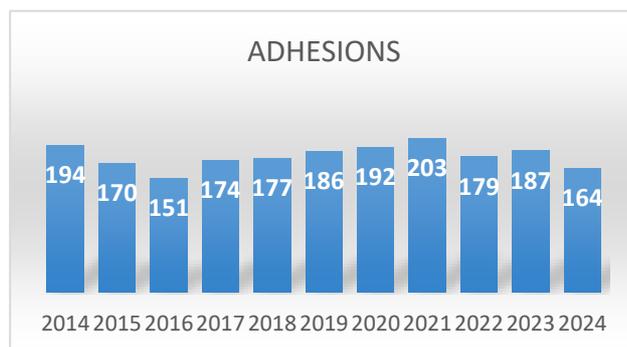
## F. FONCTIONNEMENT INTERNE

### 1. Adhérents

L'année **2024** a vu le nombre d'adhérents légèrement diminuer : l'association compte **123 adhérents** soit **164 membres** en incluant les adhésions familiales et les membres d'honneur (contre 142/194 en 2023). On peut noter que l'association a enregistré 13 nouvelles adhésions en 2024 mais que 36 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Sur les 123 adhérents, environ 83% résident en Essonne (principalement dans la moitié nord, et dans 45 communes), le reste se répartit entre la province, Paris et les départements de l'Île-de-France.

Une trentaine d'adhérents bénévoles s'investit régulièrement dans le fonctionnement de l'association, tant pour les tâches administratives que pour des actions menées par les différents groupes et commissions de travail ; ce qui représente un nombre important de réunions tout au long de l'année, soit en interne, soit avec les partenaires extérieurs.



Depuis plusieurs années, nous valorisons une partie de l'activité bénévole, à savoir les kilomètres parcourus, et parfois même le temps passé : fonctionnement et représentation de l'association, groupes botanique, études et protection, lépidoptères, amphibiens-reptiles,

animation-gestion conservatoire, ornithologique). Cette valorisation nous permet d'apporter des arguments chiffrés à nos demandes de subventions, et accessoirement d'abonder le reçu fiscal des participants. En **2024**, 29 bénévoles ont déclaré les kilomètres parcourus au profit d'actions menées par l'association, soit un total de 36 677 km pour une valorisation de 23 764 € <sup>(1)</sup>. Le chiffre est en augmentation par rapport à celui de 2023.

<sup>(1)</sup> selon les derniers chiffres connus

### 2. salariés

Romain GUITTET-CHALEUX a été accueilli le 1<sup>er</sup> décembre 2022 pour remplacer Morgane ROSE. Il est en charge de l'animation du site Natura 2000 des Pelouses calcaires du Gâtinais, ainsi que du suivi des plans de gestion de la carrière FULCHIRON. Il est également en charge des actions en faveur de la protection du Cirque de l'Essonne.

Julie PENNETEAU, recrutée le 14 juin 2021, est chargée de l'animation du site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine, des actions menées en faveur des amphibiens/reptiles et du suivi Busards. Elle s'est également investie dans un projet d'actions en faveur du maintien de la biodiversité pour le compte de TRIADIS sur le site d'Étampes.

### 3. stagiaires

Des candidats nous sollicitent régulièrement, souhaitant effectuer des stages au sein de notre association. Nous ne pouvons répondre à toutes les demandes, faute de disponibilité notamment pour veiller au bon encadrement de ces stagiaires.

Cependant, nos chargés d'études, qui peuvent seuls assurer cet encadrement, souhaitent participer à la formation des futurs acteurs qui se chargeront demain de l'étude et de la protection de la nature ainsi que de la sensibilisation du public. Les décisions d'accueil ou non de stagiaires sont donc liées avant tout aux opportunités et aux disponibilités qui permettront à nos salariés de jouer ce rôle.

#### En 2024, nous avons pu accueillir :

- du 19 février au 22 mars, un étudiant en Bac Pro Gestion des Milieux Naturels
- du 27 mai au 19 juillet une étudiante et un étudiant en BTSA Protection de la Nature et de la Faune
- du 8 juillet au 30 août et du 14 octobre au 8 novembre un étudiant en BTSA Gestion et Protection de la Nature
- du 30 septembre au 27 novembre un étudiant en BTSA Gestion et Protection de la Nature

### 4. administration

En **2024**, les membres du Conseil d'Administration et du Bureau se sont réunis 11 fois. Le travail des salariés est suivi par un groupe d'adhérents bénévoles concernant tant la partie Animation que la partie Gestion Conservatoire (groupe AGC).

Plusieurs membres du Conseil d'Administration se chargent bénévolement de l'entretien et de la maintenance du local de Savigny et de la rédaction des comptes rendus de réunions du Conseil d'Administration.

### 5. informatique et internet

Grâce à l'investissement d'un bénévole, l'association s'est dotée d'un matériel informatique modernisé et adapté à l'évolution des conditions de travail

*Georges Fouilleux, Président*